



Challenge escalade ADOS Ile de France

REGLEMENT du Trophée des 50 ans de la FSGT 93

1°) Le trophée des 50 ans de la FSGT 93 est l'agrégation des résultats d'une épreuve type « Contest » et d'une épreuve de vitesse qui se dérouleront le 18 novembre 2018 à Tremblay en France

Il sera établi un classement Club, Femme et Homme .

Chaque épreuve donne lieu à un classement dont les modalités sont décrites dans leurs règlements spécifiques ci-après

2°) Classements du Trophée

Classement CLUB :

Suite aux deux épreuves, chaque club a un total de points conformément à ce barème:

- 6 points pour une 1^o place d'un participant (H ou F)
- 5 points pour une 2^o place d'un participant (H ou F)
- 4 points pour une 3^o place d'un participant (H ou F)
- 3 points pour une 4^o place d'un participant (H ou F)
- 2 points pour une 5^o place d'un participant (H ou F)
- Et 1 point pour tous les autres participant-es.

L'addition du total fournit le résultat final.

En cas d'égalité : c'est le club qui a le plus de participants (H et F) qui l'emporte.

Si nouvelle égalité, c'est le club qui a cumulé le plus de participantes Femme qui l'emporte.

Classement FEMME :

Chaque participante marque des points à chaque épreuve suivant ce barème :

- 20 points pour une 1^o place
- 19 points pour une 2^o place
-
- 2 points pour une 19^o place
- 1 point pour toutes les autres places.

Si égalité : au bénéfice de l'âge (la plus jeune l'emporte).

Classement HOMME :

Chaque participant marque des points à chaque compétition suivant ce barème :

- 20 points pour une 1^o place
- 19 points pour une 2^o place
-
- 2 points pour une 19^o place
- 1 point pour toutes les autres places.

Si égalité : au bénéfice de l'âge (le plus jeune l'emporte).



Challenge escalade ADOS Ile de France

REGLEMENT épreuve « CONTEST »

1°) La compétition s'adresse aux licenciés (hommes et femmes) dont l'année de naissance est 2001, 2002 2003 ou 2004, capables de grimper en tête et d'assurer en tête en toute sécurité.

2°) Le participant choisit les voies qu'il grimpe, à son rythme jusqu'à l'heure annoncée de fin du contest. Chaque voie vaut 1000 points au départ. A la clôture du contest, chaque voie vaut 1000 points divisés par le nombre de grimpeur qui l'a enchaînée en tête.

Précisions : une voie est enchaînée quand elle a été gravie sans repos sur corde, sans l'aide d'une dégaine ou d'une prise de couleur différente de celle de la voie. Le départ est effectif quand les deux pieds ont quitté le sol. Il est obligatoire de mousquetonner toutes les dégaines.

Une voie peut être essayée autant de fois que le participant le souhaite, en laissant son tour entre deux essais. La voie est réussie quand le relais est clippé.

Le score du compétiteur est l'addition de la valeur des voies qu'il a enchaînées en tête.

3°) C'est le juge de voie qui valide la réussite ou non de la voie et qui coche la feuille de suivi du compétiteur.

4°) Il sera publié un classement Femme et un classement Homme.

5°) Règles de bon usage pour fluidifier la compétition

- Interdiction de « squatter » une ligne, le grimpeur tente ou réussit l'enchaînement de la voie et ensuite laisse la place.
- On laisse les cordes en place, on ne les déplace pas. ;
- Le grimpeur ne « travaille » pas les pas, ni la voie. D'autres cordées attendent.



Challenge escalade ADOS Ile de France



REGLEMENT épreuve « VITESSE »

1°) La compétition s'adresse aux licenciés (hommes et femmes) dont l'année de naissance est 2001, 2002 2003 ou 2004.

2°) Le compétiteur s'inscrit auprès du chronométreur. Le départ est donné quand les deux participants sur chaque voie sont prêts à partir. C'est un départ commun.

Le chrono s'arrête quand le participant attrape le bac final.

Si le compétiteur tombe, il est redescendu au sol.

Si un compétiteur veut refaire un run, il recommence la file d'attente.

3°) Le classement est établi sur la base du chronométrage. Le meilleur temps sera retenu si un compétiteur a effectué plusieurs runs.

S'il y a égalité pour les places d'un podium, un run sera effectué entre les compétiteurs pour les départager.

4°) Il sera publié un classement Femme et un classement Homme.